

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



université PARIS-SACLAY

IL CONÇOIT UN KIT DE DÉPISTAGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

Arnaud Fauconnier | SANTÉ

10% des femmes souffrent d'endométriose dans sa forme la plus sévère.

Cette maladie chronique très invalidante s'avère difficile à détecter. « Les symptômes qui sont, entre autres, des douleurs dans le bas-ventre sont souvent confondus avec de simples douleurs de règles, et par conséquent banalisés », souligne Arnaud Fauconnier, gynécologue obstétricien au centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye et directeur du laboratoire Riscq de l'UVSQ. « Or, les douleurs symptomatiques de la maladie se localisent à différents endroits du corps et se caractérisent par leur fréquence et par leur intensité, obligeant les femmes à stopper leur

activité et à rester alitées. » Spécialisé dans l'épidémiologie clinique, le laboratoire Riscq dirigé par Arnaud Fauconnier a conçu l'auto-questionnaire DEVA d'aide au diagnostic précoce de l'endométriose. Les questions très spécialisées qui le composent en font un outil fiable permettant de construire des modèles de prédiction. « Les praticiens, médecins généralistes, sages-femmes ou gynécologues, pourront remettre le questionnaire à leurs patientes qui le rempliront. Le modèle de prédiction permettra au soignant de suspecter le diagnostic d'endométriose. » Avant de le généraliser, le laboratoire prévoit d'inclure l'outil dans des études d'envergure afin d'évaluer son efficacité à grande échelle. « D'ici cinq ans, notre objectif est de proposer un kit de dépistage fiable de l'endométriose, incluant notre auto-questionnaire mais aussi une procédure de dépistage biologique. Une fois la maladie identifiée, un traitement antidouleur peut être administré et l'opération chirurgicale, si elle nécessaire, pourrait s'avérer nettement plus facile à réaliser en cas de diagnostic précoce, indique Arnaud Fauconnier. En parallèle, nous menons le projet Endocap pour mesurer le degré d'invalidité lié à l'endométriose afin de faire reconnaître cette maladie comme situation de handicap. »